

Gros plan sur

Votre assurance complémentaire 2012

Grâce à votre assurance complémentaire, vous bénéficiez de nombreux avantages. En voici un aperçu. Pour une présentation plus complète, demandez la brochure à votre conseiller mutualiste ou consultez notre site internet www.mc.be.

Contraception

Intervention de 40 euros par an et par personne, sans distinction d'âge, pour tout type de contraceptif masculin ou féminin.

//NOUVEAUTÉS 2012//

**Information et défense de vos droits**

Sécurité tarifaire, assurance obligatoire soins de santé et indemnités, assurance complémentaire, assurances facultatives hospitalisation... : nos conseillers mutualistes répondent à vos questions et vous orientent éventuellement vers le service spécialisé adéquat. N'hésitez pas à les rencontrer, y compris sur rendez-vous.

Des services sont à votre disposition pour vous informer, vous aider, vous soutenir :

> le service social:

démarches administratives, recherche des droits, législations et dispositifs sociaux qui vous concernent, pensions, retour et maintien à domicile...

Nos conseillers mutualistes répondent à vos questions et vous orientent éventuellement vers le service spécialisé adéquat.

> la défense des membres : assistance juridique spécialisée dans le domaine de la santé.

> Infor Santé met à disposition du grand public et des professionnels de l'information sur la santé et le coût des soins de santé ; il réalise des programmes de prévention et de sensibilisation sur différents thèmes.

Notre service peut également vous aider à concevoir un projet santé pour votre école, organisation ou association.

Le journal En Marche paraît deux fois par mois et est aussi consultable sur www.enmarche.be.



www.mc.be : outre la consultation de vos données personnelles ("mon dossier"), notre site propose une foule d'informations utiles sur l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, nos services et avantages... Vous pouvez ainsi calculer le montant des remboursements, comparer les pratiques tarifaires des hôpitaux, vous abonner à la lettre d'information digitale qui vous tient au courant de l'actualité...

Sport et loisirs actifs**Davantage de sport : 35 EUR/an**

La MC encourage tous ses membres à se maintenir en forme et à préserver leur santé dès le plus jeune âge. Vous bénéficiez d'une intervention de 35 euros si vous pouvez justifier d'une pratique régulière d'un sport dans un club, une association ou une infrastructure sportive.

Loisirs actifs : jusqu'à 50 EUR/an

Pendant les périodes de vacances scolaires et pour tous les jeunes de 3 à moins de 19 ans, intervention de 2,50 euros/jour pour les camps, plaines de vacances et stages agréés par l'ONE ou organisés par l'ADEPS ou une fédération sportive.

**Vaccination et prévention****Vaccination pour tous : 25 EUR/an**

La MC intervient lors de l'achat de vaccins anti-infectieux, désensibilisants ou prescrits pour des voyages à l'étranger (liste des vaccins remboursés consultable sur www.mc.be).

Formation premiers secours

Nous remboursons 80% du coût des

formations de premiers secours dispensées par la Croix-Rouge de Belgique.

Sevrage tabagique : 25 EUR

Pour les femmes enceintes, la MC intervient forfaitairement pour les traitements médicamenteux anti-tabac.

Ostéoporose : 10 EUR/an
La MC intervient pour les actes médicaux liés à la densitométrie osseuse qui permet de diagnostiquer l'ostéoporose.

Fibrose du foie : 30 EUR/an

Intervention dans le coût du fibrotest et du fibroscan, méthodes de dépistage de la fibrose du foie.

Troubles alimentaires (obésité, anorexie, boulimie) : jusqu'à 190 EUR/an

Sur prescription médicale, intervention jusqu'à 30 ans dans les frais de bilan diététique, séances de suivi diététique et séances de suivi psychologique.

Mutualité chrétienne de Liège
Place du XX Août 38 - 4000 Liège

Editeur responsable : Rudolphe Bastin

Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton
Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Pour vos enfants

Hospitalisation sans franchise

Dès la naissance et jusqu'à l'âge de 18 ans, l'Hospit Solidaire intervient sans franchise pour toute facture d'hospitalisation en chambre commune et à 2 lits dans tous les hôpitaux belges. Interventions complémentaires : accompagnement d'un parent (jusqu'à 15 euros/jour) et dépistage de la surdité chez le nouveau-né.

Soins de santé 100% remboursés

Vous devez consulter un prestataire de soins pour votre enfant de moins de 7 ans ? Nous vous remboursions les tickets modérateurs pour les soins médicaux et paramédicaux (pédiatre, médecin généraliste ou spécialiste, kiné, soins infirmiers...).

Naissance et adoption : 350 EUR

Lors de l'inscription de votre enfant, vous recevez une prime de 350 euros (pour chaque enfant lors de naissances multiples) et une pluie d'avantages (guide naissance, livre "Naître parents", cadeau "bien-être", réductions importantes sur les langes...).

Garde d'enfants malades à domicile

Des puéricultrices offrent une présence attentive et éducative à vos enfants malades (de 3 mois à 12 ans) du lundi au samedi. La participation aux frais est modulée en fonction des revenus des parents.

Rééducation

> **Psychomotricité** : jusqu'à 635 euros/an (15 euros pour le bilan et 6,20 euros/séance) sans distinction d'âge.

> **Logopédie** : jusqu'à 655 euros/an (10 euros/séance de 30 minutes et 20 euros/séance d'une heure) sans distinction d'âge.

> **Méthode Tomatis** : jusqu'à 250 euros/an sans distinction d'âge.

Orthodontie : jusqu'à 500 EUR

Intervention dans le coût d'un appareil orthodontique pour les enfants qui ont commencé leur traitement avant l'âge de 15 ans. Cette intervention est accordée jusqu'à l'âge de 22 ans.



Classes de dépaysement : 25 EUR/an

Intervention pour les classes vertes, de mer, de neige... comportant au moins une nuitée lorsqu'elles sont organisées pendant les cycles maternel et primaire.

Etudes à l'étranger

Dans le cadre de leurs études, les jeunes bénéficiaires d'allocations familiales qui séjournent maximum un an à l'étranger (états membres de l'Union Européenne, Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège) bénéficient d'une assurance santé : assistance, prise en charge des factures d'hospitalisation et des frais médicaux, rapatriement.

Hospitalisation : avant, pendant et après

Hospit Assistance : 0800 10 9 8 7

Un simple appel vous oriente vers les services les mieux adaptés à vos besoins avant, pendant et après une hospitalisation.

Hospit Solidaire

Une couverture hospitalisation comprise dans votre cotisation. L'Hospit Solidaire intervient, sans questionnaire ni examen médical, sans exclusion pour les hospitalisations de longue durée, sans limite d'âge et sans stage d'attente. En chambre commune ou à 2 lits, les personnes de plus de 18 ans payeront au maximum une franchise de :

- > 275 euros par hospitalisation classique
- > 150 euros par hospitalisation de jour

Si plusieurs hospitalisations : 550 euros/an maximum.

Aucune franchise pour les enfants ! Interventions complémentaires : fécondation in vitro (250 euros/cycle), accouchement à domicile ou dans une maison de naissance (150 euros), maladies graves et coûteuses (150 euros).

Convalescence

Pour vous rétablir, des centres de convalescence sont à votre disposition. Dans nos centres de Spa Nivelles et Nieuport, notre intervention sur le prix d'une journée (75,90 euros à Nieuport et 78,90 euros à Spa) s'élève à :

- > convalescents aigus : 35,20 euros (62,10 euros pour les BIM)
- > chroniques : 25,10 euros (46 euros pour les BIM)

Intervention supplémentaire pour les séjours consécutifs à une hospitalisation : 50% de la quote-part personnelle (maximum 30 jours/an)

Dans les autres centres, nous vous remboursions 6,20 euros/jour.



Bien-être psychologique et relationnel

Contraception : //NOUVEAU//

Depuis le 1^{er} janvier, la MC Liège rembourse 40 euros par an et par personne, sans distinction d'âge, pour tout type de contraceptif* masculin ou féminin sur présentation d'une attestation délivrée par le pharmacien.

* pour la pose d'un stérilet ou d'un implant contraceptif, intervention de maximum 120 euros par période de 3 ans.

Consultations psychologiques : jusqu'à 450 EUR/an

Intervention financière dans le coût des consultations prestées par un psychologue dans les centres de santé mentale ou les polycliniques agréés par notre mutualité.

Aide aux victimes

Pour les personnes victimes d'un événement traumatisant incluant la responsabilité d'un tiers (violence, accident de la route, accident thérapeutique, ...), nous rem-

boursons 75% du coût des aides thérapeutiques effectuées à l'asbl en-Vies, centre d'aide aux victimes (boulevard d'Avroy 87 à 4000 Liège).

Hospitalisation

L'Hospit Solidaire intervient dans le coût des séjours en hôpital psychiatrique dans certains services (maximum 370 euros/an).

Centres de planning familial : 6 EUR/consultation

Intervention pour les consultations (psychologiques, sexologiques, juridiques ou de médiation familiale)



effectuées dans les centres agréés par notre mutualité.

Thérapies alternatives

Homéopathie : jusqu'à 125 EUR/an

La MC intervient dans le coût des médicaments homéopathiques prescrits par un médecin (25% du prix d'achat par prescription).

Ostéopathes, chiropracteurs et acupuncteurs : jusqu'à 50 EUR/an

La MC rembourse 10 euros par séance, toutes disciplines confondues (pour les prestataires qu'elle agréé).

Bien-être à domicile

Aide & soins à domicile

Les services d'aide et de soins à domicile apportent des réponses adaptées à vos préoccupations quotidiennes (aides familiales, aides ménagères) et à votre état de santé (infirmières, garde-malades). De plus, votre assurance complémentaire prend en charge votre quote-part (ticket modérateur et affiliation) dans les frais de soins infirmiers délivrés par la Croix Jaune et Blanche.

Plus d'infos : www.fasd.be

Télé-assistance : 6 EUR/mois

Intervention dans les frais de redérence à la centrale d'alarme Vitatel. Plus d'infos : www.vitatel.be

Matériel d'aide et de soins : location et vente

Solival vous propose du matériel médical ou paramédical (aérosol, bécuilles, lit, pèse-bébé...) à des prix très avantageux.

Plus d'infos : www.solival.net (vente) ou 04/221.74.31 (location).

Aménagement du domicile

Asbl Solival Wallonie-Bruxelles apporte des solutions permettant l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie de la personne dans son environnement quotidien : conseil, aides techniques, étude de l'adaptation du domicile de personnes malades, âgées ou handicapées (cuisine, salle de bains, escalier...).

Plus d'infos : www.solivalbw.be

Institutions et prestataires agréés

Centres dentaires

Remboursement de la moitié du ticket modérateur (hormis les prothèses et radiographies) dans les centres médicaux agréés (liste sur www.mc.be).

prix d'une journée à La Clairière de Fayenbois (avenue d'Aix-la-Chapelle 60 à 4020 Jupille).

Pédicures : jusqu'à 50 EUR/an

Intervention de 5 euros par séance pour les personnes diabétiques (après de pédicures agréés).

Maison de repos et de soins : jusqu'à 77,50 EUR/mois

Intervention de 2,50 euros sur le

La solidarité en mouvement

Historiquement et par essence, la MC est avant tout un grand mouvement social.

Vous souhaitez vous engager ? Contactez-nous.

J&S, mouvement de jeunesse

www.jeunesseetsante.be - 04/221.74.41

UCP, mouvement social des aînés

www.ucp-asbl.be - 04/221.74.46

Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées

www.alteoasbl.be - 04/221.74.33



Cotisations 2012

Cotisation mensuelle de 10 EUR/titulaire* (avec ou sans personnes à charge).

Deux formules de paiement sont possibles :

> virement annuel : 120 EUR.

> domiciliation trimestrielle sans frais supplémentaires : 30 EUR.

* personne qui ouvre le droit aux remboursements des soins de santé sur base de son travail, du bénéfice d'une allocation sociale ou de sa résidence.

Contactez-nous !

> **en face à face** : nos conseillers mutualistes vous accueillent dans de nombreux points de contacts*.

> **par courrier** : grâce à notre important réseau de boîtes aux lettres mutualistes*, votre courrier (attestation de soins, commandes de vignettes...) est traité dans les meilleurs délais. Des enveloppes vertes sont mises gratuitement à votre disposition.

> **par téléphone** : pour tout renseignement, vous pouvez contacter nos conseillers mutualistes ou notre centre d'appel au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h).

> **par internet** : la MC où je veux, quand je veux !

En plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'accès à votre dossier personnel en ligne !

* liste disponible sur simple demande ou sur www.mc.be

